

Nos réf. : MB/2020 03 06

Vos réf. : recours demande d'information décision n° 55 : Van Gheluwe / la commune de Huy (plaintes)

Votre correspondant : Michel Borlée, Directeur général  
(à rappeler s.v.p.)

Huy, le 06/03/2020

Madame la Présidente,

Nous faisons suite à la nouvelle réclamation de Mr Van Gheluwe. Cette réclamation est identique à une demande formulée par monsieur Baldan, habitué des demandes et recours auprès de votre commission, et nous espérons que la réponse apportée à la présente leur donnera satisfaction à tous deux.

Dans son courrier, Mr Van Gheluwe indique que cette demande a été formulée à d'autres communes et que seule la Ville n'a pas répondu. Une recherche sur le site Transparencia.be ne nous a pas permis de trouver d'autres demandes identiques ou similaires, même non concomitantes. Outre le fait que ce fait soit révélateur de l'attitude de ces personnes, compte tenu du caractère public de ce site, nous nous réservons le droit de faire valoir une plainte contre cette affirmation mensongère.

Quant aux documents demandés, il n'y a, sauf erreur ou omission qu'une plainte qui réponde aux critères de la demande. Les documents la concernant vous ont été transmis, pour partie dans le cadre d'un recours de Mr Baldan (décision n° 8), pour autre partie dans le cadre d'une autre demande de Mr Baldan (décision n° 38) et sont donc publics sur la plate forme sur laquelle est formulée la demande faisant l'objet du présent recours.

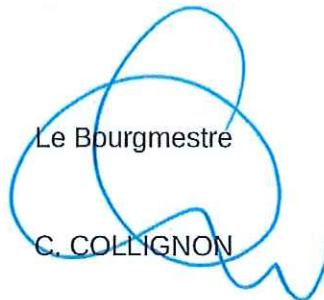
Nous vous prions de recevoir, Madame la Présidente, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Directeur général



M. BORLEE

Le Bourgmestre



C. COLLIGNON